

INDEX du *Dix-huitieme* Volume.

Bills introduits sur permission obtenue.

Pour nommer un Agent résident dans le Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, à l'effet de veiller aux intérêts de cette Province lorsque l'occasion le requerra, permission donnée, 107. Présenté et lu pour la première fois, 157. Lu une seconde fois, et référé à un Comité de toute la Chambre, 173. La Chambre en Comité sur le Bill, 201.

Pour établir des passages entre la Ville de Québec et la Paroisse de Saint Joseph, vulgairement nommée la *Pointe Lévi*, présenté et lu pour la première fois, 77. Lu une seconde fois et référé à un Comité de sept Membres, 109.

Pour amender l'Acte de la trente-sixième de George III. chap. 9, vulgairement nommé l'Acte des Chemins, permission donnée, 125. Présenté et lu pour la première fois, 127. Lu une seconde fois, 171. Motion pour qu'il soit référé à un Comité de toute la Chambre, *ibid.* Elle est amendée, et le Bill référé à un Comité de sept Membres, *ibid.*

Pour continuer l'Acte y mentionné, qui pourvoit à des Maisons de Correction dans les différents Districts de cette Province, permission donnée, 209. Présenté et lu pour la première fois, 211.

Pour continuer les Actes y mentionnés concernant les étrangers, &c. présenté et lu pour la première fois, 211. Motion pour qu'il soit lu une seconde fois à un certain jour, *ibid.* Elle est amendée, et la seconde lecture est remise, 213.

— *Envoyés du Conseil Législatif.*

Pour découvrir plus facilement et punir d'une manière plus efficace, dans les cas de petits larcins et autres, les personnes qui achètent et recèlent des effets et argents volés, reçu et lu pour la première fois, 119. Lu une seconde fois, et référé à un Comité de toute la Chambre, 169. La Chambre en Comité sur le Bill, 215.

Pour empêcher de falsifier et contrefaire des lettres de change étrangères, &c. reçu et lu pour la première fois, 127. Lu une seconde fois et référé à un Comité de toute la Chambre, 201. La Chambre en Comité sur le Bill, 209.

Pour